

Du jeudi vingt et deux d'aoust 1726
est party la galliote l[']Esperrance pour france
Du damedi 14 dit le gouverneur
nous a demandé les chaloupe de l[']H[']anibal
Le maréchal d[']Estrés et de Lastrée
pour aller à Rufisque demender
pourquoy les negre retenois M[onsieu]r de la
Motte et les chaloupes ; ils nous onts
respondu quils avoients renvoyé
M[onsieur]r de la Motte et les captifs de la compagnie
et qu'on avoit qua leur donner les
barils deau de vie que M[onsieu]r de la Motte leurs
avoit promits qu'ils rendvoit les chaloupes.

Suite du 24 au 25 daouts 1726
et 26 dits
lesquelles chaloupe restans pas en
estat de mettre à la mer avons jugé
apropots de ne pas couler plus autres
et le tout pour les bien et justess
de la compagnie.